

# SAINT JEAN de MATHA ét l'ordre des Trinitaires



**Sabença de la Valeia**  
Connaissance de la Vallée



BARCELONNETTE

-1988-

On connaît bien, ou du moins on croit connaître, les fondateurs d'ordres des 12ème et 13ème siècles : saint Bruno, saint Dominique, saint François d'Assise ... , pourtant l'un d'entre eux est presque passé inaperçu : saint Jean de Matha . Les raisons en sont multiples : rareté des sources, changement d'orientation de l'ordre avec la colonisation, mais surtout impossibilité de le classer parmi les autres fondateurs d'ordres . Jean de Matha est, en effet, une figure insolite pour son époque : esprit brillant, il se désintéresse des crises religieuses qui secouent le 13ème siècle; pieux, il ignore Jérusalem et la croisade; novateur, il crée le premier ordre mendiant; humain, il s'intéresse aux déshérités, pauvres et captifs; ouvert, il envisage des relations pacifiques entre son ordre et les infidèles . L'ordre des Trinitaires ne démerite pas de son fondateur.: le bilan de six siècles d'activité établi par les révolutionnaires à sa suppression est de 900 000 captifs libérés . L'oeuvre de Jean de Matha nous apparait comme le premier organisme humanitaire de notre histoire

Nous savons très peu de choses sur la vie du saint . Le plus long récit, encore historique, est un poème de Jacques Bourgeois écrit au 16ème siècle : il représente cinq cents vers . Les innombrables détails qu'ajouteront les hagiographes relèvent parfois de la pure fantaisie : leur but n'est pas de décrire un personnage mais d'édifier le fidèle à travers un modèle prestigieux..

Le problème des origines de Jean de Matha est délicat car nous n'avons souvent que la tradition hagiographique pour nous éclairer .

Ainsi Jean de Matha est appelé Jean de Provence ou de France puis frère Jean, ministre . Son nom est mentionné pour la première fois par Robert Gaguin en 1497 (7) : Robert Gaguin, grand ministre de l'ordre, disposait d'assez de renseignements pour que nous puissions le suivre sur ce point . Le nom de Jean est bien "de Matha" mais nous nous heurtons à un problème d'orthographe : il est écrit "de Mata" ou "de Matha" . La seconde solution nous permettrait un rapprochement avec la ville de Matha en Charentes-maritimes . Malheureusement la graphie "Matha" est tardive (1545 chez Jacques Bourgeois (5) ) et ne s'impose qu'au 19 ème siècle . Le père Aloès (2) écrit en 1634 Jean de la Matte . Il nous faut chercher ailleurs l'origine de la famille, sans doute provençale puisque "mata" veut dire buissons dans cette langue comme le rapporte Robert Gaguin en 1498 (7) .

Nous connaissons grâce à un bréviaire de l'ordre (4) le lieu de naissance : Faucon en Provence . Il peut s'agir de Faucon de Barcelonnette ou de Faucon du Caire, dans les Alpes-de-Haute-Provence . Par ailleurs nous savons qu'une maison trinitaire a été fondée au lieu de naissance du saint, ce qui nous indique sans conteste qu'il s'agit de Faucon de Barcelonnette, seule à posséder une maison de cet ordre .

De plus les archives de l'archevêché d'Embrun, proche de Barcelonnette, mentionnent en 1301 un Pierre de Mata (11) et en 1327 un chanoine Guillaume de Mata (12) . Nous pouvons donc en conclure qu'il y eut dans les vallées voisines d'Embrun et de Barcelonnette une famille de Mata dont Jean faisait partie .

Grâce à la tradition nous avons les noms des parents de Jean : Euphème de Matha et Marthe Fenouillet, originaire de Marseille, mais cela reste invérifiable . La noble origine de la famille est douteuse : aucun "de Matha" n'est cité dans l'enquête cadastrale de 1291 et 1297 sur les droits seigneuriaux dans la Vallée .

Robert Gaguin qui déclare qu'elle était d'humble origine nous semble plus proche de la vérité .

Un élément important pour l'étude de la vie du saint est sa date de naissance . Nous avons peu d'éléments sûrs . Robert Gaguin (7) nous déclare qu'il mourut sexagénaire en 1214, en fait 1213 . Nous devons entendre par là entre 50 et 60 ans \* . Cela nous donne une fourchette allant de 1153 à 1163 . Le témoignage de Flessaeus (10) qui avance la date de 1160, reprise par la tradition, s'inscrit bien dans cette fourchette . Enfin si l'on tient compte du fait que le pape Innocent III né en 1160 meurt en 1216, trois ans après Jean, à un âge avancé pour l'époque, cette date de 1160 apparaît comme tout à fait raisonnable .

Pour des précisions supplémentaires nous devons nous fier à Flessaeus et à la tradition qui fixent la naissance au 24 juin, fête de saint Jean Baptiste

Jean passe ses premières années soit à Faucon soit à Marseille . Il part faire ses études à Aix en Provence vers l'âge de douze ans, selon Flessaeus (10) et Aloès (2) qui ajoute qu'elles durèrent huit ans . Si Jean se trouvait à Marseille, <sup>dans la famille de sa mère</sup> le choix d'Aix est justifié : il y a à peine trente kilomètres entre les deux villes . S'il était à Faucon, le cas est plus délicat : il y a alors près de cent quatre-vingt kilomètres ! Toutefois l'absence d'école renommée à Embrun, Digne et Sisteron oblige sans conteste à choisir Aix . Quant à la durée : huit ans, elle correspond parfaitement à celle du cycle des arts . En 1180 Jean est donc maître es-arts et doit choisir entre le droit, la physique ( médecine ), et la théologie . Il se prononce pour cette dernière, et monte à Paris . La ville est, en effet, le grand centre européen de théologie grâce à Abelard ("sic et non"), Pierre Lombard ("livre des sentences") et Pierre le Mangeur ("historia scholastica") . Il y a alors trois écoles dans

---

\* Le décompte romain se fait en effet à partir de 0 et non de 10 comme en Français

Paris . L'école épiscopale au cloître Notre-Dame, Mais c'est la moins réputée . Bien plus fameuses sont les écoles des terres immunistes de Sainte-Geneviève, où s'était réfugié Abelard, et de Saint-Victor qui connaît un véritable bouillonnement intellectuel . Nous pouvons dire que Jean a choisit Saint-Victor grâce à ses relations personnelles : l'évêque Maurice de Sully ( mort à Saint-Victor ), son successeur l'évêque Odon de Sully ( frère Odon de Saint-Victor ), les abbés Robert et Absalom de Saint-Victor . Un récit en prose du 13ème siècle ( 8 ) nous donne le nom du maître de Jean de Matha, "Prepositus", c'est à dire Prévostin de Crémone (1140-1209), chancelier de l'évêque à partir de 1206 . Prévostin est un spécialiste du "livre des sentences" dont le début est consacré au mystère de la Sainte Trinité . Cela n'est peut-être pas étranger au patronage de celle-ci sur l'ordre .

Jean de Matha termine ses études au milieu de l'année 1194 . Il ne faut en effet pas moins de quatorze ans pour obtenir le grade de docteur en théologie que les plus anciennes sources (1,3,6) accordent à Jean . Celui-ci est alors un théologien réputé - son "portrait" se trouve sur le tableau des théologiens de la chapelle de la Sorbonne .

Si les années 1170-1190 ont été capitales pour la formation du futur saint, c'est aussi le cas pour la formation de l'Université, sorte de corporation, phénomène marqué par la lutte entre les universitaires et l'évêque . Cela n'a pas été sans conséquence pour Jean .Celui-ci choisit la solution la moins évidente pour son époque : la neutralité . S'il parvient ainsi à conserver l'estime de l'évêque et d'une bonne partie des universitaires, il a eu à subir des pressions et a été mis à l'écart comme brebis galeuse . Ainsi l'auteur du récit en prose nous dit qu'il n'était pas rare que Jean dut soutenir l'opprobre" ( 8 ) . Dans cette affaire il a pu s'attirer l'hostilité d'un certain Lothaire, élu pape en janvier 1198 sous le nom d'Innocent III . Lothaire, de même que plus tard en tant que pape, a été sans nul doute un trop farouche partisan des universitaires puisqu'il a dû interrompre ses études à Paris pour les terminer à Bologne .

En fin de compte, Jean de Matha décide de se faire ordonner prêtre afin de pouvoir servir Dieu et vivre en paix . Il semble en effet avoir été très pieux . La tradition hagiographique ira jusqu'à prétendre que dès sa naissance il jeûnait trois jours par semaine ! D'un autre coté nous pouvons dire que Jean s'était déjà destiné à la cléricature par le choix même de ses études . Quel est alors le rôle de la crise universitaire dans cette décision, déjà latente . Il paraît fort important, si nous considérons que Jean de Matha, alors qu'il célèbre sa première messe, demande à Dieu de lui indiquer vers quel état religieux se tourner . Cela nous montre que Jean n'a pris une décision que sous la contrainte des événements .

Quand a-t-il été ordonné prêtre ? Un obituaire de l'ordre (9) mentionne la date du 28 janvier 1193 . Celle-ci pose deux problèmes : l'année est impossible car Jean n'est ordonné qu'une fois docteur, grade qu'il atteint en 1194 seulement, d'autre part le jour du 28 janvier est généralement attribué à la vision de la messe du pape Innocent III en 1198 . C'est pourtant là que nous pouvons espérer trouver une solution . En effet, Innocent III ne peut en janvier 1198 célébrer de messe puisqu'il n'est ordonné prêtre qu'en février de la même année (13) . Or la date du 28 janvier couramment retenue ne peut être fortuite, de même que le patronage de sainte Agnès, fêtée ce jour . Il est très probable que c'est la messe de Jean de Matha qui a eu lieu ce jour là . Quant à l'année nous pouvons la situer entre 1195 - Jean n'est docteur qu'en juin 1194 au plus tôt -, et 1197 - Jean est à Rome dès mai 1198 . Nous savons par ailleurs que Jean a enseigné un certain temps avant d'être ordonné prêtre et a dû franchir les degrés du diaconat . Le mois de janvier 1195 nous semble trop proche, donc, pour être acceptable . De même en 1198 nous savons que l'ordre est déjà organisé : des frères ont été recrutés, des dons ont été recueillis, une maison a été édiflée à la suite des dons et du recrutement . Le mois de janvier 1197 nous semble par conséquent trop tardif . La première messe de Jean de Matha se situe, selon toute vraisemblance, le 28 janvier 1196 .

Il est intéressant de constater que la période est riche en événements susceptibles d'avoir influencé Jean de Matha pour la fondation de son ordre . En 1187 c'est le désastre de Hattin qui consacre l'échec du royaume latin de Jérusalem . La ville sainte elle-même tombe aux mains des infidèles l'année suivante . La croisade destinée à la reprendre échoue en 1190 . Enfin en 1195 le souverain marocain écrase à Alarcos, au sud de Tolède, le roi de Castille . C'est ce dernier événement, l'année précédant l'ordination de Jean, qui semble avoir le plus influencé celui-ci . C'est en effet vers l'Espagne qu'il tourne tous ses efforts .

Si nous insistons tant sur la date et le contexte de cette première messe c'est qu'elle revêt une importance capitale pour la fondation de l'ordre . En effet, Jean ne sait alors toujours pas quel ordre religieux embrasser et il demande au Seigneur lors de l'eucharistie de lui montrer la voie . Or, au dire de tous les auteurs (1, 2, 5, 6, 8, 9), il reçoit une réponse sous la forme d'une vision miraculeuse . Que pouvons-nous en croire ? Le pape Urbain.IV proclame dans une bulle du 15 mai 1263 "ad hoc ordo" que "le dit ordre fut institué par le Seigneur" . Mais soixante ans le séparent encore de l'évènement . Pour être assuré du fait il nous faut en rechercher la trace dans les documents contemporains . Une première mention timide mais répétée deux fois apparaît dans la bulle du 17 décembre 1198 "operante divine": "l'inspiration divine" et "fondé dans le Christ" . Elle devient nette et tranchée dans l'építaphe du saint à Rome rédigée d'après les auteurs par Innocent III lui-même : "l'ordre de la très sainte Trinité et des captifs a été institué sur commandement de Dieu par frère Jean" . Le terme latin de l'építaphe "nutus" implique une manifestation visible de la volonté divine . Nous pouvons en conclure qu'il y a eu une manifestation considérée comme miraculeuse et dont Innocent III se fait l'écho et que les chroniqueurs précisent comme une apparition .

Cette apparition constitue la réponse à la question de Jean . Elle nous est décrite de deux manières . La première est celle de Jacques Bourgeois (5) et de l'obituaire de Châteaubriant (19) . Mais nous pouvons y ajouter la description de la vision d'Innocent

III, réputée identique à celle de Jean de Matha : Robert Gaguin (7) le bréviaire de l'ordre (4), le poète latin anonyme (8) . Ils parlent d'un ange vêtu de blanc, avec une croix rouge et bleue sur la poitrine et entouré de deux captifs . Mais d'autres auteurs parlent du Seigneur en majesté : celui du texte en prose (9), Thomas Eccleston (6), Urbain IV ("ad hoc ordo" 15 mai 1263), l'épithaphe de Jean de Matha . Outre que ces derniers témoignages sont les plus anciens, deux faits viennent étayer cette version : le tympan de Saint-Thomas-in-formis, <sup>à Rome</sup> dont nous savons qu'il représente la vision (cf 7 et 5), et un sceau trinitaire d'octobre 1203, décrit lors de la copie d'un acte en 1270, probablement le sceau de Jean de Matha . Ils représente le Christ en majesté . Nous retiendrons donc cette version par rapport à celle de l'ange établie au 15ème siècle .

Le Seigneur est entouré de deux captifs : celui de droite est un chrétien portant une croix, l'autre un sarrasin, tout deux liés aux pieds . Le Christ fait mine de les échanger l'un contre l'autre, geste qui fonde la vocation rédemptrice de l'ordre .

Quant aux couleurs de l'habit trinitaire et de la croix portées par l'ange, il semble s'agir d'une justification à posteriori . Il fallait, en effet, que les trinitaires se différencient des autres ordres ayant un habit blanc par l'adoption d'une croix de couleur . Il ne pouvait pas non plus choisir une croix monochrome qui aurait pu être confondue par les sarrasins avec celles des ordres militaires comme les templiers . Les couleurs bleue et rouge ont dû être choisies dès le départ puisqu'elles figurent sur le tympan de Saint-Thomas-in-formis .

La vision prend toute son importance grâce aux témoins présents . La présence de l'évêque, mentionnée par Thomas Eccleston (6) et par l'auteur du texte en prose (9), est normale . Ce dernier ajoute que l'abbé de Saint-Victor et Frévestin étaient présents . L'évêque est Maurice de Sully ( 1160-fin 1196) et l'abbé Robert de Saint-victor ( mort en 1198 ) . Tous trois auraient contemplé la vision, mais comme ils interrogent Jean sur ce qu'il a vu, il me semble plus raisonnable de penser qu'ils se sont aperçus d'un événement anormal et qu'ils l'ont considéré comme étant d'origine divine, cela de façon



assez précise et indiscutable pour que l'évêque écrive lui-même une lettre au Pape pour attester les dires de Jean de Matha et que l'abbé Robert de Saint-Victor cosigne. Cette lettre est mentionnée par l'auteur du texte en prose (8) et Jacques Bourgeois (5). Nous en trouvons trace dans la bulle "operante divine" du 17 décembre 1198 où Innocent III déclare avoir "renvoyé" et non "envoyé" Jean à l'évêque et à l'abbé parce qu'ils connaissaient bien l'affaire. Jean de Matha dispose donc de l'appui de l'évêque et de l'abbé de Saint-Victor qui vont l'aider à fonder son Ordre.

Selon la tradition hagiographique Jean se rend ensuite à Cerfroid où il rencontre l'ermite Félix de Valois en compagnie duquel il passe trois ans. Puis la vision d'un cerf blanc portant une croix rouge et bleue entre ses cornes, le conforte dans sa décision d'aller trouver le Pape.

Nous avons établi que la vision de Jean se situe au début de l'année 1196 et nous savons qu'il se trouve à Rome en mai 1198. L'espace de trois ans que mentionne la tradition se trouve donc réduit à un peu plus de deux ans. De plus nous pouvons affirmer que Jean n'est pas resté inactif durant ces deux années.

Grâce à la bulle "cum a nobis" du 16 mai 1198, adressée à Frère Jean et aux autres frères de la maison de Cerfroid, nous savons que Jean a recruté des compagnons durant cette période. Félix de Valois se trouve sans doute parmi eux. Mais il ne peut s'agir d'un cofondateur de l'Ordre. Il n'est, en effet, mentionné dans aucune des bulles pontificales et son nom n'apparaît qu'au 15ème siècle. Tout au plus pouvons-nous supposer qu'il s'agit de "Félix, ministre de la maison de Marseille" signataire d'une donation en 1208. Toutefois l'importance qui lui est accordée par la tradition doit avoir quelques raisons. Il est possible qu'il ait été le premier compagnon de Jean et que celui-ci lui ait confié la direction de Cerfroid lors de ses voyages à Rome en 1198. L'essor du personnage de Félix coïncide, par ailleurs, avec l'accession au trône de France de la maison des Valois. L'onymie du nom a sans doute été exploité par les Trinitaires, bien qu'il ne semble pas y avoir de lien de parenté entre Félix et la maison de Valois. En effet,

les autres frères connus ont comme patronyme leur région d'origine (Jean de Provence, Jean l'Anglais, Guillaume l'Ecossais), et c'est vraisemblablement le cas aussi pour Félix qui serait originaire du Valois.

En même temps qu'il recrute des compagnons, Jean fait connaître son projet à Paris et dans les environs avec l'appui de l'évêque. Il reçoit trois dons d'importance. Le premier est bien entendu la terre de Cerfroid, offerte par Marguerite Comtesse de Bourgogne. Marguerite est veuve du Comte Otton II de Bourgogne et fille de Thibaud V de Blois, tous deux morts à la croisade. Ceci révèle donc un lien entre la donatrice et les croisades. Cette donation ne peut intervenir avant la mort de l'Empereur Henri VI en 1197. La Comtesse de Bourgogne, vassale de l'Empereur, ne pouvait se trouver auprès de Philippe-Auguste en guerre contre celui-ci.

La donation de Planels semble aussi liée à la croisade. En effet, le donateur mentionné dans les bulles est R. de Planels. On peut le rapprocher du "Rogeri milites" que Albéric mentionne comme donateur de Cerfroid à tort, et qui aurait été libéré de Syrie où il était captif. Par contre nous ne possédons pas de renseignements pour éclairer les motifs de Maria Panateria donatrice de la maison de Bourg-la-Reine.

Jean reçoit aussi des dons moindres, en nature ou en espèces. Ceux-ci lui permettent d'édifier à Cerfroid, lieu réputé désert, la maison mentionnée dans la bulle pontificale. Jean a sans doute choisi Cerfroid pour son isolement, car le lieu n'offre aucun avantage à la différence de Planels qui possède une église, et Bourg-la-Reine une maison. Cette recherche de l'isolement est sans doute à l'origine du récit des trois années de recueillement passées à Cerfroid.

Que devient dans tout cela la légende du cerf blanc ? Elle est douteuse. Le cerf blanc venu se rafraîchir aurait donné son nom au lieu. Or, il n'aurait été vu que des seuls Jean et Félix, il est impossible que cela ait pu changer le nom du lieu, qui existe déjà lors de la donation de Marguerite de Bourgogne et se trouve repris par le pape Innocent III. Albéric (1) nous fournit la solution en nous donnant le nom français de l'époque, "Cherfroy" et non le nom latinisé "cervus frigidus". Or, ce nom d'origine germanique est

formé à partir du suffixe "froy", signifiant libre. Le nom a été tant bien que mal latinisé avec des racines homonymes : "cher" rapproché de cerf et "froy" de froid, en latin "cervus frigidus". Par la suite on a donné une explication légendaire à cette étymologie fantaisiste.

Jean a réuni des compagnons, des terres, des maisons; il ne lui reste plus qu'un pas à franchir : fonder officiellement son ordre. À partir du 16ème siècle on a confondu la date de l'approbation pontificale de l'ordre, le 17 décembre 1198, avec celle de la fondation. Mais auparavant une autre date était retenue\* : le 18 décembre 1197. La similitude de ces dates, encore accrue par la datation latine et la variation d'un lieu à un autre du début de l'année, explique la confusion de ces deux dates. La seconde est sans nul doute celle de la fondation de l'ordre à Paris conformément aux chroniques de l'époque qui portent 1197 et non 1198. L'usage général de l'époque est, en effet, de fonder son ordre auprès de son évêque puis d'aller requérir l'approbation pontificale pour pouvoir l'étendre aux autres évêchés : saint Norbert et saint Bruno attendent cinq ans avant d'aller trouver le Pape, saint Dominique environ neuf mois. Il est d'ailleurs manifeste que dans la bulle de mai 1198, avant l'approbation, Innocent III se réfère à un ordre déjà constitué et non pas à l'action d'un seul individu.

Jean de matha, selon la plupart des sources, se serait rendu à Rome. Il y rencontre le Pape qui lui oppose un refus mais revient sur sa décision après avoir contemplé la même vision que Jean, le 28 janvier 1198. Ce récit pose plusieurs problèmes.

Le premier est d'ordre chronologique. Un voyage en hiver, par les cols des Alpes ou par mer, est difficilement envisageable. D'autre part, pourquoi le Pape a-t-il attendu le mois de mai pour délivrer une bulle de protection sur l'ordre. Enfin la vision du Pape aurait eu lieu alors que celui-ci célébrait la messe; or Innocent III ne peut célébrer de messe à cette date puisqu'il n'est ordonné prêtre que le 21 février 1198. Que pouvons-nous dès lors tirer de ce récit ? Jean a effectué le voyage à Rome

---

\* Cette date du 18 décembre 1197 ( 15 des calendes de janvier 1198) se trouve mentionnée dans l'épithaphe du saint à Rome.

vers le mois d'avril. Il rencontre le Pape dont l'accueil est mitigé : il accepte de protéger provisoirement l'ordre mais ne consent pas à l'approuver. Les raisons du refus sont multiples. Les relations entre Innocent III d'une part, Jean et son garant Maurice de Sully d'autre part sont mauvaises. De plus le Pape ne croit pas à la vision et, selon certains auteurs, va même jusqu'à traiter Jean et l'évêque de fous. Mais surtout le Pape reproche à l'ordre de ne pas avoir de règle de vie interne.

Toutefois Innocent III est un "politique" et voit les avantages que peut lui apporter l'ordre. Comme nous l'avons vu la période est assez sombre pour la chrétienté en Terre sainte et en Espagne, et les querelles internes de l'Europe ne permettent pas de secourir ces pays. L'ordre est un remède provisoire pour les maux que subissent ces contrées, en attendant mieux. Aussi le Pape a dû laisser entendre à Jean qu'il pourrait revenir sur sa décision.

Avec l'aide de l'évêque Odon de Sully et de l'abbé Robert de Saint-Victor Jean rédige la règle de son ordre. Il retourne ensuite à Rome vers octobre ou novembre 1198. Il se heurte sans doute à un second refus. En tout cas c'est le moment où a pu intervenir la vision d'Innocent III qui fait revenir le Pape sur sa décision. En effet, le 17 décembre il approuve solennellement l'ordre .

Le second problème est celui de la vision d'Innocent III. Nous avons vu qu'elle n'a pu avoir lieu le 28 janvier. Elle n'est toujours pas intervenue en mai puisque l'attitude du Pape reste réservée sur le projet et que la bulle ne mentionne aucune manifestation divine. Si la vision a eu lieu c'est au mois de novembre ou au début de janvier lorsque le pape modifie son attitude. Que pouvons-nous dire de son existence ? Il n'y a d'abord aucune raison justifiant le changement d'attitude du pape, même parmi les événements politiques. De plus celui-ci ne cesse par la suite de soutenir et d'aider l'ordre. Il a donc été convaincu de la valeur du projet. Le ton même change entre les bulles de mai et de décembre. Le Pape débute cette dernière par une expression assez particulière : "par l'action divine" ("operante divine"). Enfin Innocent III fait inscrire sur l'épitaque de Jean "par ordre de Dieu" ("nutu Dei"). Un événement précis a modifié donc radicalement l'attitude du pape, il ne peut que s'agir de la vision mentionnée unanimement par les chroniqueurs. Quant à la forme de cette vision les chroniqueurs la

donnent comme identique à celle de Jean en 1196.

Nous avons conservé grâce à la bulle "Operante divina" la règle de l'ordre établie par Jean avec la collaboration de l'évêque Odon de Sully et d'Absalom de Saint-Victor. Les maisons de l'ordre sont formées par trois clercs, trois laïcs et un ministre à leur tête. L'ordre lui-même est dirigé par un grand ministre assisté par l'assemblée des ministres réunie à la Pentecôte. Les biens des maisons sont divisés en trois : un tiers pour le rachat des captifs, un tiers pour soigner les pauvres et les malades, le dernier tiers servant à assurer la subsistance de la maison. Il est intéressant de noter que pour les maisons du sud l'aspect hospitalier vient compléter le rachat : les captifs étant souvent en piteux état. L'ordre peut aussi racheter les prisonniers musulmans pour les échanger contre des chrétiens. Le reste de la règle, qui concerne la vie courante, est une adaptation de la règle de l'abbaye de Saint-Victor à une activité plus physique et plus itinérante. C'est pour cette dernière partie que Jean a fait appel à Odon et Absalom.

Jean reste à Rome en attendant le règlement d'une contestation de la donation de Bourg-la-Reine. En février 1199 il reçoit une bulle de protection solennelle avec certains privilèges pour la dîme, le recrutement, les taxes, les célébrations en cas d'interdit. Le 8 mars Jean reçoit d'Innocent III une lettre d'introduction auprès du souverain du Maroc

Cette lettre révèle des relations, que l'on croirait impensables entre un roi musulman et le Pape. En fait l'un et l'autre ont intérêt à se ménager : le Pape parce qu'il n'a aucun moyen de secourir l'Espagne, Al-Mansûr parce que sa situation n'est assurée ni en Espagne malgré sa victoire d'Alarcos en 1195 ni même au Magrheb. Le premier voyage de rédemption gagne donc la cour du souverain. Selon la tradition il aurait été effectué par Jean l'Anglais, Jean de Matha ayant été envoyé comme légat au concile de Dioclia en Dalmatie. En fait le légat est bien prénommé Jean mais se trouve être aussi le chapelain du Pape; cela ne peut se rapporter au fondateur des Trinitaires. Il est fort probable que Jean de Matha a dirigé lui-même le voyage au Maroc. Il aurait, selon la tradition libéré 186 captifs, chiffre sans doute exagéré. Au retour il aborde à Almeria où il est reçu par le gouverneur musulman. Il débarque à Marseille

où il reçoit un accueil enthousiaste. Ce trajet de retour assez typique du cabotage méditerranéen est d'autant plus vraisemblable que Jean dispose d'un sauf conduit du souverain marocain.

A la suite de ce voyage Jean a dû établir les trois maisons de Provence citée dans la bulle du 10 juillet 1204 avant la donation de Pierre de Bellvis de novembre 1201. La première se trouve à Marseille ce qui corrobore la thèse que Jean y a bien débarqué en 1199, la maison est accompagnée de l'hôpital dit de Saint-Martin. Une maison de la Sainte-Trinité est établie à Arles. Une troisième dite de Saint-Jacques se trouve à Saint-Gilles. Ces maisons sont fondées par Jean lui-même ainsi qu'il apparaît dans une transaction avec l'évêque de Marseille en 1203. Le choix des villes est intéressant : Arles est la capitale du royaume de Provence réuni à l'Empire en 1031, inutile de préciser que Marseille est un des plus grands ports méditerranéens, Saint-Gilles, port français sur le Rhône est une étape vers Compostelle et vers Jérusalem.

Un second voyage de rédemption aurait eu lieu en juillet 1201, mais rien ne vient appuyer cette affirmation des hagiographes. Nous sommes mieux renseignés pour la fin de l'année 1201. Jean est alors en Aragon où il reçoit en novembre une importante donation de Pierre de Molinères et une autre de Pierre de Bellvis. Un troisième voyage, lui aussi invérifiable, aurait eu lieu en mai 1202 à Valence. Il semble en tout cas que Jean soit resté en Aragon durant cette année probablement pour organiser les deux maisons nouvellement implantées; cela n'excluant pas la possibilité d'un voyage à Valence, juste au sud de ce royaume, afin de donner publicité à l'action des Trinitaires.

L'activité du fondateur est mieux documentée pour l'année 1203. Il est de retour en Provence où il reçoit le 21 mars la protection de Guillaume de Baux, prince d'Orange, de Hugues et Raymond de Baux, seigneurs de Marseille. Il reste dans cette ville, sans doute pour veiller à l'organisation de la maison de la Sainte-Trinité, et en octobre signe un accord avec l'évêque sur les rapports entre la maison et l'évêché. Les conditions sont assez dures : les Trinitaires ne peuvent recevoir des dons qu'à la fête de la Trinité hormis pour ceux des clercs et des étrangers. Un accord du même type est passé en novembre avec l'archevêque d'Arles. Là les conditions sont beaucoup plus favorables : l'archevêque ne retient qu'un tiers de la part canonique sur les enterrements et les dons monétaires faits à la fête

de saint Luc. En outre cet accord doit être confirmé par le Pape. Aussi retrouvons nous Jean à Rome l'année suivante. Innocent III ajoute le 10 juillet 1204 à la bulle "Operante Patre luminum" de 1199 les nouvelles maisons par ordre chronologique : Marseille, Arles, Saint-Gilles, Lerida et Avingania.

Dès la fin de l'année Jean de Matha retourne en Espagne, sa terre de prédilection. Il y règle la querelle d'Aïtona, dépendance d'Avingania : L'évêque contestait le quart des dîmes que le roi avait concédé à Pierre de Bellvis et surtout la manière brutale dont ce quart avait été perçu . Jean qui en a hérité renonce à celui-ci en alléguant qu'il n'est pas bon qu'un laïc retienne des dîmes (16 janvier 1206). L'évêque en fait don sur le champ à la maison Trinitaire d'Avingania. Après avoir réglé les affaires d'Aragon Jean se rend en Castille, le royaume le plus éprouvé par les musulmans. Le premier février 1206, il reçoit de l'archevêque de Tolède, primat d'Espagne, et de son archidiacre un hôpital dans la banlieue des Français, riche quartier de la capitale de la Castille, et des terres aux alentours. L'ordre est très vite connu en Castille. Le 14 mars 1207 il reçoit de nombreux biens autours de Burgos d'"une noble dame catalane". Celle-ci est signataire au coté du roi d'Aragon de la donation de Pierre de Bellvis Sa propre donation est signée par la famille royale de Castille et les principaux dignitaires religieux et laïcs du royaume. Cette dame si importante, au point qu'on ne donne pas son prénom, ne peut être que Sancha, épouse du roi d'Aragon Alphonse II, fille du roi Alphonse VII de Castille et tante du jeune roi Alphonse VIII. Sa donxation intervient peu avant son entrée au couvent où elle meurt en 1208. Alphonse VIII ajoute à la donxation les terres de Pierre le Noir dont il avait hérité.

Jean se rend ensuite à Rome où le Pape Innocent III ayant reçu les biens du couvent de Saint-Thomas-in-formis lui en fait don. Ces biens sont considérables et justifie que le Pape ait attendu si longtemps pour faire une donation à l'ordre. (été 1207). Dès l'automne Jean est de retour en Espagne où il reçoit d'autres dons. Les rapports avec le clergé local semblent être excellent puisque l'évêque de Segovie lui accorde des privilèges pour les indulgences et les célébrations en cas d'interdit et surtout le recommande vivement à tous les clercs de son diocèse.

Vers le début de l'année 1209 Jean entreprend un grand périple

pour visiter les maisons de l'ordre et particulièrement celles du nord de la France où il n'est pas retourné depuis près de dix ans. C'est peut-être à ce moment qu'il renonce au titre de ministre de Cerfroid au profit de Félix. En juin 1209 il fait ajouter les nouvelles maisons à la bulle de 1199. Celle-ci montre l'essor considérable de l'ordre: quatorze maisons, neuf églises (sans compter celles dépendant de Saint-Thomas-in-formis), douze hopitaux. L'Espagne y tient un rôle prépondérant avec les deux tiers des fondations. Jean s'établit à Rome pour organiser Saint-Thomas-In-formis. Il obtient en effet du Pape la liste des biens dépendants de ce couvent. Selon la tradition Jean de Matha aurait effectué un dernier voyage à Tunis en 1210. Ce fait ne peut être confirmé mais il est vrai que Jean n'introduit pas en décembre 1210 la demande des Trinitaires de Burgos; il y a tout lieu de supposer qu'il était absent à ce moment là.

Jean meurt à Rome le 21 décembre 1213 peu après Felix de Valois. Cette date est celle de son épitaphe à Saint-Thomas-in-formis; la tradition l'a modifié en 17 décembre afin de la faire coïncider avec l'approbation de l'ordre. Très tôt Jean de Matha a été considéré comme saint mais l'ordre, trop pauvre n'a engagé la procédure de canonisation qu'en 1632. On lui a reconnu un culte immémorial et en 1671 il a été inscrit au martyrologue au 8 février.



Sous le ministeriat de Jean de Matha vingt deux centres ont été créés en Europe. Certains ont une ampleur considérable, ainsi ceux de Burgos, de Lerida et de Saint-Thomas-in-formis. L'ordre est implanté, ou en passe de l'être dans la moitié des Etats catholiques. Le bilan matériel de l'ordre est donc considérable. Mais l'oeuvre de Jean de Matha ne se limite pas à ce simple aspect matériel, elle est profondément novatrice. Ainsi les Trinitaires forment le premier des grands ordres mendiants. C'est aussi le premier à avoir constitué un tiers ordre ( dès avant 1209 en Aragon ). Enfin, et devrions-nous dire surtout, c'est le premier ordre rédempteur ( le second est celui de La Merced en Espagne ). Jusque là les captifs devaient fournir ou emprunter l'argent de leur rançon. Les Trinitaires rachètent leur liberté sans rien leur demander en échange hormis de défiler lors de la procession organisée au retour du voyage de rédemption. Cette vocation rédemptrice va même plus loin puisque Jean l'étend aux captifs musulmans . L'ordre apparait ainsi comme le premier mouvement humanitaire de notre histoire et reste encore inégalé de nos jours, puisque la Croix-Rouge qui s'en rapproche le plus reste malheureusement confinée à un rôle de médiateur entre les Etats.

BIBLIOGRAPHIE

Pour plus de commodité nous avons mis dans le texte des numéros renvoyant aux sources indiquées dans cette bibliographie. Pour une bibliographie plus détaillée il convient de se rapporter à notre mémoire de maîtrise ou à l'ouvrage du père Antonin de l'Assomption ( les origines de l'Ordre de la Très Sainte Trinité, Rome 1925 )

- 1)- Alberic des Trois Fontaines : Chronicon, ms lat 4896a BN.
- 2)- Aloès ( Jean-François ) : Abrégé historique de la vie des glorieux saints Jean de La Matte et Felix de Valois, 1634.
- 3)- Bacon ( Roger ) : cité dans le Monumenta Germanicae Historiae t. XXVIII, p. 570.
- 4)- Bréviaire de 1514 : Ste Geneviève, BB 1360
- 5)- Bourgeois ( Jacques ) : Inventio ordinis Ss Trinitatis, 1545, B. Bruxelles ms 7725, Institutio ordinis Ss Trinitatis cité par Antonin de l'Assomption
- 6)- Eccleston ( Thomas ) : De adventu minorum in Angliam, MGH t. XXVIII, p. 568.
- 7)- Gaguin ( Robert ) : Gestis francorum (1497), institutio ordinis Ss Trinitatis (1498) cité par Antonin de l'Assomption, Chronicon ministrorum generalium dans Gallia Christiana t. VIII, p. 1733.
- 8)- Manuscrits anonymes : ms lat 9753 BN, deux textes ( prose et vers ), ms lat 5030 BN p. 1118 dos, chronique
- 9)- Obituaire de Châteaubriant : ms 30 B. Nantes (1606).
- 10)- Flessaeus : Histoire ecclesiastique de Meaux dans Gallia Christiana, t. VIII p. 1733-35.
- 11)- Acte du 6 novembre 1301 : Arch Gap, liasse G 2 Ceillac.
- 12)- Fornier ( Marcellin ) : histoire générale des Alpes, t. II, p. 137 note 1.
- 13)- Gesta Innocentii Tertii Papae : ms lat 5151 BN